

L'ACCOMPAGNEMENT À DISTANCE! SUBSIDIAIRES DES SUBSIDIAIRES...?

A observer la stratégie mise en œuvre par les organisations syndicales, on ne peut que ressentir un malaise. Tout est fait pour, sur le plan politique, dédouaner les institutions européennes et leurs «domestiques» de la «gauche» plurielle.

En quelque sorte, on demande aux militants syndicaux de se faire les subsidiaires des subsidiaires! Bien évidemment, le MEDEF, avec la complicité active de la C.F.D.T. joue pleinement son rôle de bouc émissaire. De ce point de vue, les processions organisées le 25 janvier sont particulièrement illustratives de la subordination des dirigeants syndicaux aux institutions européennes et au gouvernement. On comprend que JOSPIN ait cru devoir «saluer les manifestations du 25 JANVIER!!!».

Mais, peut-être, cette tactique a-t-elle été élaborée dans ce fameux «Comité de Dialogue Social» dont JOSPIN avait dit qu'il faisait des syndicalistes «des co-législateurs»!!!

Cela étant, il nous faut bien constater que les néo-staliniens font école, que nous sommes en pleine «stimulation critique». Dans ces conditions, pas étonnant que certains trouvent, maintenant beaucoup de charme à la fréquentation des «cocos» ou des «cosaques» qui, il est vrai, on l'a vu lors du récent carnaval de Nice jouent pleinement leur rôle de chiens de garde des institutions totalitaires qui, à l'échelle européenne, se mettent progressivement et apparemment inexorablement, en place.

Bien entendu, aujourd'hui comme hier, le premier devoir des militants syndicalistes est de défendre, en toutes circonstances, les intérêts de leurs mandants. Pour autant, cela ne saurait justifier la participation à des opérations contraires aux intérêts de nos mandants. C'est ainsi que je juge, pour le moins contestable, le fait d'avoir estimé devoir participer aux manifestations du 25 janvier.

Il est vrai que dans une interview à l'AFP, le 25 janvier, Marc Blondel fixe l'orientation. A la question: «Estimez-vous que le gouvernement est aujourd'hui dans l'obligation d'intervenir pour débloquer la situation sur les retraites complémentaires, et peut-on éviter une négociation élargie à l'ensemble du système des retraites?»,

il répond :

«le gouvernement se trouve maintenant dans une situation délicate. Par son coup de force, le MEDEF le contraint à dégager une jurisprudence sur les prélèvements qui, rappelons-le, sont généralisés. Il reste évident que, ce faisant, Il confirmera ou infirmera la retraite à 60 ans, ce qui est un problème politique».

Il faut admettre que, ce faisant, à sa façon, il participe à la manipulation des «masses» orchestrées par les chiens de garde des institutions liberticides de Bruxelles.

Cela étant, il ne faut pas se méprendre. Je n'ai jamais caché que j'estimais que le débat entre «réformistes» et «révolutionnaires», avait parfois un caractère superficiel. Le mot «réformiste» comme beaucoup de vocable, a été utilisé de manière partisane par les tenants du corporatisme (et pas seulement par eux). De ce point de vue, je dois préciser que je ne confonds pas «réformistes syndicaux» et «socio-démocrates».

On ne peut toutefois oublier que les camarades se réclamant du courant réformiste font parfois preuve d'une certaine naïveté et ont tendance à penser que les problèmes peuvent se régler par de bons rapports personnels. Ce qui est évidemment absurde.

Pour prendre un exemple récent, je n'oublie pas que certains s'étaient imaginés que Martine Aubry et Jospin ne donneraient pas leur agrément à l'accord CFDT/MEDEF sur l'UNEDIC ... Il leur a fallu déchanter!

Mais il nous faut bien constater que depuis 1982 nous allons de recul en recul. Pour autant, il ne faut surtout pas céder au découragement. Ceux des militants ouvriers véritablement soucieux de préserver l'indépendance de classe de leurs organisations doivent se regrouper. Il leur faut, sans sectarisme mais avec fermeté, dire la vérité, il y va de nos libertés et de nos conditions matérielles d'existence.

De ce point de vue, on ne peut que se féliciter de la renaissance, à Nantes, du Groupe *Fernand Pelloutier*, qui a décidé d'inscrire son action dans le cadre national de l'U.A.S. et de se réunir tous les quinze jours. On peut espérer que cet exemple sera suivi ailleurs. Dans la situation actuelle, il s'agit d'une nécessité absolue.

Alexandre HÉBERT.
